



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 18 mai 2010*

Agenda

Lundi 24 mai : pas de séance

Lundi 31 mai

-14h : réunion de la section Philosophie, salle 3

-15h : **Laurent STEFANINI**, ambassadeur délégué à l'environnement : « *La démocratie et les institutions internationales* ».

Lundi 7 juin

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Jean-Robert ARMOGATHE**, directeur d'études à l'EHESS : « *Catholicisme et démocratie* ».

-16h45 : réunion du groupe de travail « L'alternance », salle 4.

-17h : réunion de la section Histoire et géographie, salle 3.

Lundi 14 juin

-9h00 : Colloque et remise du Prix de la Fondation Olivier Lecerf, Grande salle des séances.

-15h : **Vincent LAMANDA**, Premier président de la Cour de cassation : « *Qu'en est-il du pouvoir des juges ?* ».

Lundi 21 juin

-10h : commission administrative de l'Académie, salle 4.

-15h : **Hubert BOST**, directeur d'études à l'EHESS : « *Protestantisme et démocratie* ».

Lundi 28 juin

-15h : **Jean BASTIÉ**, président honoraire de la Société de Géographie : « *La démocratie au risque des élections* ».

Lundi 5 juillet

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : **André VACHERON**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux d'Édouard Bonnefous* », Grande salle des séances.

-comité secret.

Séance du lundi 17 mai

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 10 mai, le président **Jean Mesnard** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Alain Plantey a présenté à ses confrères l'ouvrage de Michel Tauriac, *Dictionnaire amoureux de De Gaulle* (Paris, Plon, 2010, 514 pages).

Raymond Boudon a présenté à ses confrères l'ouvrage de Michel Forsé et Maxime Parodi, *Une théorie empirique de la justice sociale* (Paris, Hermann Editions, 2010, 347 pages).

Le président **Jean Mesnard** a ensuite passé la parole à son confrère **Gérald Antoine**, qui a fait une communication sur le thème : « *Démocratie et éducation* ».

À l'issue de sa communication, **Gérald Antoine** a répondu aux questions que lui ont posées **Yvon Gattaz**, **Xavier Darcos**, **Jean-Robert Pitte**, **Alain Besançon**, **Georges-Henri Soutou**, **Bernard d'Espagnat**, **Gabriel de Broglie**, **Bertrand Collomb**, **Gilbert Guillaume**, **Chantal Delsol**, **Jean Baechler** et **Emmanuel Le Roy Ladurie**.

Prix Claude Lévi-Strauss 2010

Le Prix Claude Lévi-Strauss a été créé en 2009 par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La gestion en a été confiée à l'Académie des Sciences morales et politiques.

Ce prix a pour vocation de reconnaître et de soutenir l'excellence dans le domaine des sciences humaines et sociales.

L'objectif du Prix Claude Lévi-Strauss, qui ne peut être partagé, est de distinguer un chercheur qui, par ses travaux, contribue à une évolution significative des méthodes ou des approches en sciences humaines et sociales. Cette définition suppose que les travaux de ce chercheur aient acquis une forte visibilité internationale et qui dépasse les frontières de sa propre discipline. Ainsi, il s'agit d'un prix pour les sciences humaines et sociales en général et non d'un prix dédié à une discipline en particulier. Cette orientation permet notamment de tenir compte de scientifiques qui se sont intéressés à des disciplines connexes.

Le Prix Claude Lévi-Strauss est d'un montant de cent mille euros.

Tout chercheur en activité travaillant en France peut se porter candidat ou voir sa candidature présentée par un tiers. Les personnes bénéficiant de l'éméritat sont admises à concourir. Seuls les membres de l'Institut de France sont exclus de ce concours.

Les candidatures doivent être enregistrées sur le site du Prix Claude Lévi-Strauss, <<http://www.prix-cls.fr/>>, avant le 18 juin 2010 à minuit, délai de rigueur.

Le nom du lauréat du Prix Claude Lévi-Strauss 2010 sera rendu public par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en novembre 2010.

Dans la presse

- **Thierry de Montbrial** : « Les nouvelles puissances bousculent la politique internationale », dans *Le Figaro*, 15-16 mai 2010. « *La mondialisation conduit à d'étranges recompositions qui, à l'avenir, pourraient avoir des effets inattendus dans la gouvernance mondiale. Ainsi n'a-t-on pas pris toute la dimension dans les pays occidentaux, du phénomène des Bric. Cet agglomérat fort hétérogène comprend l'Inde et la Chine – les deux géants de l'Asie –, la Russie à la recherche d'un nouveau souffle, ainsi que le lointain Brésil, comparable à la Russie par l'étendue spatiale et la population. Son identité ne reposait à l'origine que sur un jeu de mots. Aujourd'hui, les Bric sont devenus une véritable marque, à laquelle les États composants prêtent la plus grande attention. Cela en raison du développement dans l'ensemble des remarquable des pays concernés, ainsi que de l'accroissement considérable du volume des échanges entre chacun d'eux et les trois autres. [...] S'il est important d'observer attentivement l'évolution politique des Bric, c'est parce que ce groupe peut devenir le ferment d'un nouveau mouvement des non-alignés, certes dans un contexte très différent de la célèbre conférence de Bandung, en 1955. Ce nouveau mouvement n'est pas dirigé contre les Occidentaux, mais il vise indirectement l'Otan ou plus précisément la politique moyen-orientale des États membres de l'Otan, dominée par une Amérique qui ne parvient pas à faire bouger les lignes, malgré les efforts d'Obama. Un tel mouvement pourrait d'autant plus changer la face du monde que les Bric à eux seuls pèsent chaque année davantage dans l'économie mondiale. Il pourrait exercer une attraction de plus en plus forte sur la Turquie et donc induire des changements politiques difficilement prévisibles à l'intérieur même de l'Otan. [...] Plus fondamentalement, l'émergence d'un nouveau mouvement non aligné susceptible de contester cette fois sérieusement la suprématie occidentale est désormais imaginable. »*

- **François d'Orcival** : « La vieille blessure de juin 40 », dans *Valeurs Actuelles*, n° 3833, du 13 au 19 mai. « *Les combattants de 1940 ont maintenant 90 ans et plus ; leurs enfants sont à l'âge de la retraite ; c'est pour leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants que l'on commémore durant ces mois de mai et juin la tragédie de 1940. Comment l'appeler ? Défaite, débâcle, désastre, humiliation ? Trois générations plus tard, la vieille blessure est encore douloureuse. "Ce temps où les Français ne s'aimaient pas", dit un jour Georges Pompidou qui voulut la réconciliation des Français par l'amnistie réciproque du passé. Y est-on parvenu ? Sans la défaite, on n'eût pas eu le régime de Vichy, ni Montoire, ni la rafle du Vél' d'Hiv et sans doute pas ce qui ressembla à une guerre civile à la fin ; mais sans l'humiliation, on n'eût pas non plus eu le général De Gaulle, Alger et la Résistance, ni la part prise à la victoire par une armée française reconstituée. [...] Pouvait-on continuer à combattre, devait-on capituler la tête basse pour sauver ce qui pouvait l'être ? Ce qui nous paraît si évident et naturel aujourd'hui ne l'était pas à l'époque. Il est toujours facile, mais mensonger, de réécrire l'Histoire pour les besoins de la cause, de magnifier les uns pour abaisser les autres. Où était la "vraie France" ? Maréchaliste, gaulliste, attentiste ? [...] L'historien **Henri Amouroux**, qui aura consacré cinquante années de son existence à ce drame, estima qu'il s'agissait d'un "deuil fondateur". [...] Si l'on veut refermer la vieille blessure, encore en faut-il en comprendre les causes. Voilà pourquoi, semaine après semaine et jusqu'au 8 juillet, nous allons raconter ces journées comme autant d'actes de la tragédie. Sans oublier les 92 000 combattants français, les 14 000 Britanniques et Belges, qui sacrifièrent leurs vies pendant les six semaines de la bataille de France, où tombèrent près de 50 000 soldats allemands. »*

Honneurs et distinctions

- Par décret du Président de la République du vendredi 14 mai 2010, **Anne Muratori-Philip**, correspondante de la section Histoire et Géographie, élue en 2008 à la place 2 laissée vacante par le décès de **Max Clos**, est nommée Chevalier de l'Ordre national du Mérite